



NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

53996
ES

Distr.
LIMITÉE

E/CN.14/SM/16
5 juillet 1974

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Groupe de travail sur les méthodes, l'organisation
et le contenu des enquêtes sur les ménages

Addis-Abéba, 2-10 septembre 1974

COORDINATION DES ENQUÊTES SUR LES MÉNAGES
ET DES AUTRES ACTIVITÉS STATISTIQUES

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u>
Introduction	1 - 2
Etablissement du calendrier des opérations d'enquête sur les ménages	3 - 15
Rapports entre les enquêtes sur les ménages et les autres activités statistiques	16 - 22
Résumé des conclusions	23 - 27

INTRODUCTION

1. Les documents E/CN.14/SM/13, 14 et 17 établis pour le groupe de travail portent sur le contenu et le caractère des programmes d'enquêtes sur les ménages et sur les moyens pratiques et techniques de les exécuter, afin d'obtenir, de façon continue, des renseignements intégrés d'ordre démographique, social et économique. Bref, ils essaient de répondre aux deux questions fondamentales suivantes : quel genre de renseignements faut-il recueillir et comment les recueillir.

2. Il reste deux autres questions à examiner : quand les pays doivent-ils se doter des moyens qui leur permettent d'effectuer périodiquement des enquêtes sur les ménages et dans quelle mesure ces opérations sont-elles en rapport avec d'autres activités statistiques fondamentales. Ces deux sujets sont bien-sûr interdépendants, mais, pour plus de commodité, ils seront examinés séparément dans le présent document.

ETABLISSEMENT DU CALENDRIER DES OPERATIONS D'ENQUETE SUR LES MENAGES

3. La Conférence des statisticiens africains et la Conférence des démographes africains ont fait comprendre, à des sessions récentes, que les pays africains souhaitaient avoir des informations plus complètes et plus détaillées sur les secteurs des ménages. Dans ces conditions, et en supposant qu'il soit possible d'obtenir une assistance technique suffisante, on peut envisager de fixer le calendrier des opérations d'enquête sur les ménages selon les possibilités d'exécution qui existent dans les différents pays en fonction des autres enquêtes (à grande échelle).

A cet égard, il convient d'examiner les points suivants :

1. Date des recensements de la population et des enquêtes qui s'y rapportent directement, telles que les enquêtes de contrôle,
2. Recensements de l'agriculture;
3. Enquêtes démographiques qui ne font pas partie des opérations de recensements;
4. Enquêtes sur la main-d'oeuvre portant notamment sur les ménages;
5. Enquêtes nationales sur les branches d'activité économique, le secteur de la distribution et l'emploi.

4. Tout d'abord, il est peut-être utile d'examiner les dispositions prises en vue des recensements de la population et de l'agriculture, pour lesquelles les détails sont donnés dans le tableau suivant.

5. Au cours de la période 1966-1973, des recensements de la population ont été réalisés dans 22 pays africains. Cinq autres recensements, dont deux sont déjà terminés, sont au programme pour 1974. Il est prévu que huit recensements auront lieu en 1975 et deux en 1976. Sur ces dix derniers recensements, huit ont été reportés de 1974 à 1975, mais il n'y a aucune raison de s'attendre à d'autres retards. Il y a toutefois quatre pays qui n'ont pas encore établi de plans stables de recensements, alors qu'il est probable que les six pays qui ont réalisé un recensement en 1966 répéteront l'opération en 1976.

6. La situation d'ensemble est donc la suivante : plus de la moitié des pays de la région ont déjà achevé leurs travaux en ce qui concerne la série de recensements de population de 1970 et les autres mèneront probablement à bien leurs activités sur le terrain d'ici la fin de 1976. La même année, quelques pays commenceront la série suivante de recensements.

7. Des recensements de l'agriculture ont été entrepris par 27 pays de 1969 à 1973. Un recensement est prévu pour 1974 et trois autres pour 1975. On suppose que les dix pays indépendants restants ne participeront pas à la série actuelle de recensements de l'agriculture. De toute façon, il ne faut pas oublier que ces recensements sont rarement effectués par le service statistique central mais le sont généralement par des services de vulgarisation agricole et d'autres services du ministère de l'agriculture.

Dates des recensements de population et de l'agriculture dans
les pays africains

Sous-région et pays	Popula- tion	Agri- culture	Sous-région et pays	Popula- tion	Agri- culture
<u>Afrique du Nord</u>			<u>Afrique du Centre</u>		
Algérie	1966	1974	Burundi	...	-
Egypte	1966	-	Cameroun	1975*	1972
Libye	1973	1973	République centrafricaine	1974	1973
Maroc	1971	1973	Tchad	1975*	1972
Soudan	1973	-	Congo	1974	1972
Tunisie	1966	1972	Guinée équa- toriale	1971	-
<u>Afrique de l'Ouest</u>			Gabon	1970	1973
Dahomey	1975*	1972	Rwanda	...	1973
Gambie	1973	-	Zaïre	...	1971
Ghana	1970	1971	<u>Afrique de l'Est</u>		
Guinée	1972	1970	Botswana	1971	1969
Côte d'Ivoire	1975*	1973	Ethiopie	1976*	-
Libéria	1974	1971	Kenya	1969	1970
Mali	1975*	-	Lesotho	1966	1970
Mauritanie	1976	1975	Madagascar	...	1973
Niger	1975*	...	Malawi	1966	1969
Nigéria	1973	1975	Maurice	1972	1975
Sénégal	1975*	-	Somalie	1975	1973
Sierra Leone	1974	1971	Souaziland	1966	1972
Togo	1970	1970	Tanzanie	1967	1972
Haute-Volta	1974	-	Ouganda	1969	1972
			Zambie	1969	1971

* Nouvelles dates prévues pour les recensements récemment reportés.

8. Les enquêtes démographiques ne faisant pas partie des opérations de recensements peuvent être divisées en deux groupes, premièrement les enquêtes dont l'objectif est d'établir les statistiques de l'état civil et qui peuvent prendre la forme d'enquêtes simples ou d'enquêtes à passages multiples, ou encore d'observation continue; deuxièmement les enquêtes du type envisagé pour l'enquête mondiale sur la fécondité. Il n'y a pas beaucoup de pays africains qui entreprennent actuellement des enquêtes du premier groupe et, autant que l'on sache, seulement deux ou trois pays effectuent actuellement ou envisagent d'effectuer des enquêtes rétrospectives sur la fécondité. Il n'y a pas de difficulté majeure à coordonner les enquêtes démographiques et les autres genres d'enquêtes sur les ménages, car il est toujours possible de recourir à des dénombrements courants du premier degré.

9. A l'exception de l'Egypte, il n'y a pour ainsi dire pas eu d'enquêtes sur la population active en Afrique. A cet égard la seule préoccupation est donc de veiller à ce que les dénombrements de premier degré dans les enquêtes de tout genre sur les ménages permettent de recueillir nettement plus de renseignements sur les caractéristiques économiques qu'il n'a été possible de le faire jusqu'ici.

10. Les enquêtes sur les établissements commerciaux et industriels sont intéressantes à ce sujet car la création d'organisations permanentes qui permettent d'effectuer des enquêtes sur les ménages fournissent également des ressources supplémentaires pour le rassemblement de renseignements sur ces établissements. Pour plus de détails consulter le document E/CN.14/SM/14.

11. Il ressort des considérations qui précèdent que le seul point qui ait des répercussions sérieuses sur le déroulement d'enquêtes sur les ménages est le retard qui est survenu récemment dans l'exécution de recensements de population. Au moins dix pays procéderont à des recensements en 1975 et 1976, alors qu'il était prévu à l'origine que presque toutes ces opérations seraient terminées en 1974.

12. Ce retard, ajouté aux retards qui surviennent normalement lorsque l'on organise de nouvelles activités, laisse supposer qu'un programme régional d'assistance orienté sur la préparation des enquêtes sur les ménages devrait être établi par étapes relativement faciles à exécuter, le nombre de pays participants augmentant progressivement.

13. Un examen plus détaillé des dates des recensements de population et des conditions qui règnent dans les différents pays permet de dégager le tableau d'ensemble suivant, relatif aux époques auxquelles les différents pays commenceront peut-être à participer à ce programme.

Epoques de la participation aux programmes
d'enquêtes sur les ménages

Sous-région	1975-77	1978-80
Afrique du Nord	1	1
Afrique de l'Ouest	4	7
Afrique du Centre	3	4
Afrique de l'Est	4	6
Total	12	18

14. Trente pays seulement sur les 41 pays indépendants ont été inscrits dans le tableau, car on suppose que ce chiffre correspond approximativement au nombre de pays ayant besoin d'une plus grande assistance. Les autres pays, qui ont déjà une expérience en matière d'enquêtes et peut-être des organisations chargées des opérations sur le terrain, participeront peut-être aussi, mais leurs besoins pourraient se limiter à des services de conseillers régionaux.

15. Afin d'établir des prévisions budgétaires globales pour le programme, on a considéré que deux pays commenceraient à participer au programme en 1975 et quatre en 1976, six pays s'ajoutant tous les deux ans au nombre des participants de 1977 à 1980. On suppose également que chaque pays mettra environ quatre ans à créer une organisation permanente pour les enquêtes sur le terrain qui portent sur le pays entier. Une estimation de ce que coûtera la création de ces organisations est donnée dans le document E/CN.14/SM/14, et un projet de budget global figure dans le document E/CN.14/SM/15.

RAPPORTS ENTRE LES ENQUETES SUR LES MENAGES
ET LES AUTRES ACTIVITES STATISTIQUES

16. Les rapports qui existent entre les différents genres d'enquêtes sur les ménages ont déjà fait l'objet d'un examen dans le document E/CN.14/SM/13. Il faut désormais examiner brièvement de quelle façon ces enquêtes sont en rapport avec les autres activités statistiques.

17. Là encore, les recensements de population constituent l'élément le plus important. Il convient de faire valoir tout particulièrement que les recensements sont supposés fournir une base de sondage géographique pour les enquêtes sur les ménages. En premier lieu, une base de sondage consiste à diviser un pays entier en districts de recensements, qui soient correctement délimités et inscrits sur une carte et pour lesquels on dispose de renseignements sur la population recensée et sur ses caractéristiques sociales et économiques. Cette base de sondage doit être maintenue et révisée de façon continue.

18. Tout recensement qui ne peut pas répondre à cette condition est probablement en soi défectueux et doit être considéré comme un échec du point de vue de sa contribution à long terme au développement de la statistique.

Le défaut le plus courant est que l'on se fie à des listes de localités qui sont géographiquement groupées pour constituer des districts de recensements, sans toutefois que des limites précises ne soient indiquées. Cette méthode se traduit par un manque de surveillance lors des opérations de recensements, par des difficultés à interpréter les résultats pour les petits districts, et constitue une base de sondage fort peu satisfaisante pour les enquêtes par sondage ultérieures.

19. Au cours de la préparation des recensements, il vaut la peine de faire des efforts supplémentaires pour constituer une base de sondage géographique exacte. Les méthodes abrégées ne représentent pas une économie, car, tôt ou tard, il faut remédier aux défauts qui en découlent, et au cours de la période d'interview, il en résulte un manque continu de précision dans toutes les opérations de recensements et d'enquêtes.

20. Un deuxième élément dont il faut tenir compte pour les recensements de population, c'est que les renseignements que l'on obtient sont forcément superficiels. Il n'est possible de les interpréter complètement qu'en fonction d'enquêtes par sondage plus approfondies d'ordre social et économique. Les enquêtes sur les ménages constituent donc une suite naturelle aux recensements de population.

21. Il existe des liens quelque peu analogues entre les recensements et les enquêtes sur l'agriculture. Les renseignements sur la production et sur le rendement par unité de surface que ces recensements et enquêtes fournissent, peuvent être interprétés de façon plus intéressante s'ils sont en rapport avec les renseignements plus vastes provenant des enquêtes sur les ménages. Mais il n'y a que des possibilités limitées, au niveau des opérations, de mener en même temps des enquêtes sur l'agriculture et des enquêtes sur les ménages, car les premières nécessitent des méthodes spéciales de dénombrement, et les opérations doivent se dérouler à des moments particuliers de la campagne agricole.

22. Le seul rapport possible qui reste à examiner est celui qui existe entre les recensements et les enquêtes sur les établissements. Dans les pays industrialisés, les enquêtes sur les ménages ont tendance à porter sur la situation de l'emploi et sur les conséquences économiques et sociales de l'emploi, alors que les enquêtes sur les établissements portent sur l'emploi, sur la production et autres questions, ce qui revient à dire que les enquêtes sur les ménages et les enquêtes sur les établissements sont dans une certaine mesure complémentaires. Il n'y a pas de doute que la même situation s'établira en Afrique au fur et à mesure que l'industrie se développera, mais, pour le moment, on a dans l'ensemble besoin d'informations plus complètes sur les structures, les activités et les tendances dans le domaine social et économique. Comme on l'a déjà fait remarquer, le seul rapport, au niveau des opérations, entre les enquêtes sur les ménages et les enquêtes sur les établissements réside dans l'utilisation d'organisations permanentes pour les enquêtes, chargées de recueillir des renseignements à partir de ces deux sources.

RESUME DES CONCLUSIONS

23. Le moment est venu de lancer un programme pour aider à mettre au point des enquêtes sur les ménages en Afrique et l'objectif doit être de commencer les opérations en 1975. Mais les retards qui surviennent dans l'exécution de la série actuelle de recensements de population et les problèmes qui se posent normalement lorsque l'on entreprend de nouvelles opérations indiquent que les travaux doivent être répartis en phases relativement faciles à exécuter.
24. Il est important de coordonner le déroulement des enquêtes sur les ménages non seulement avec les opérations actuelles de recensements de la population mais aussi avec toutes les autres activités statistiques en ce domaine, ce qui ne pose d'ailleurs aucun problème car les activités statistiques profitent inévitablement de la création d'organisations permanentes pour les enquêtes sur le terrain.
25. L'objectif des recensements de la population doit être de fournir des bases de sondage géographiques suffisantes et des renseignements essentiels sur le nombre de personnes et sur leurs caractéristiques sociales et économiques générales dans chaque unité.
26. L'exécution d'enquêtes sur les ménages est une suite naturelle aux opérations de recensements de la population. Elles ne constituent pas seulement une source permanente de renseignements démographiques, sociaux et économiques, mais permettent également d'interpréter les résultats des recensements de population et de l'agriculture et des enquêtes sur les établissements.
27. S'il est vrai qu'actuellement l'on a besoin plutôt d'informations générales sur les structures, les activités et les tendances démographiques, sociales et économiques, il est probable que pour les enquêtes sur les ménages en Afrique, on devra accorder une plus grande importance à la situation de l'emploi, au fur et à mesure que l'industrialisation se développe.
28. En conclusion, il convient de souligner que le manque d'informations sur le secteur des ménages constitue l'une des principales lacunes des statistiques en Afrique, ce qui a d'importantes répercussions sur les possibilités de planification des gouvernements africains. Il est donc essentiel d'y remédier aussi vite que possible.

